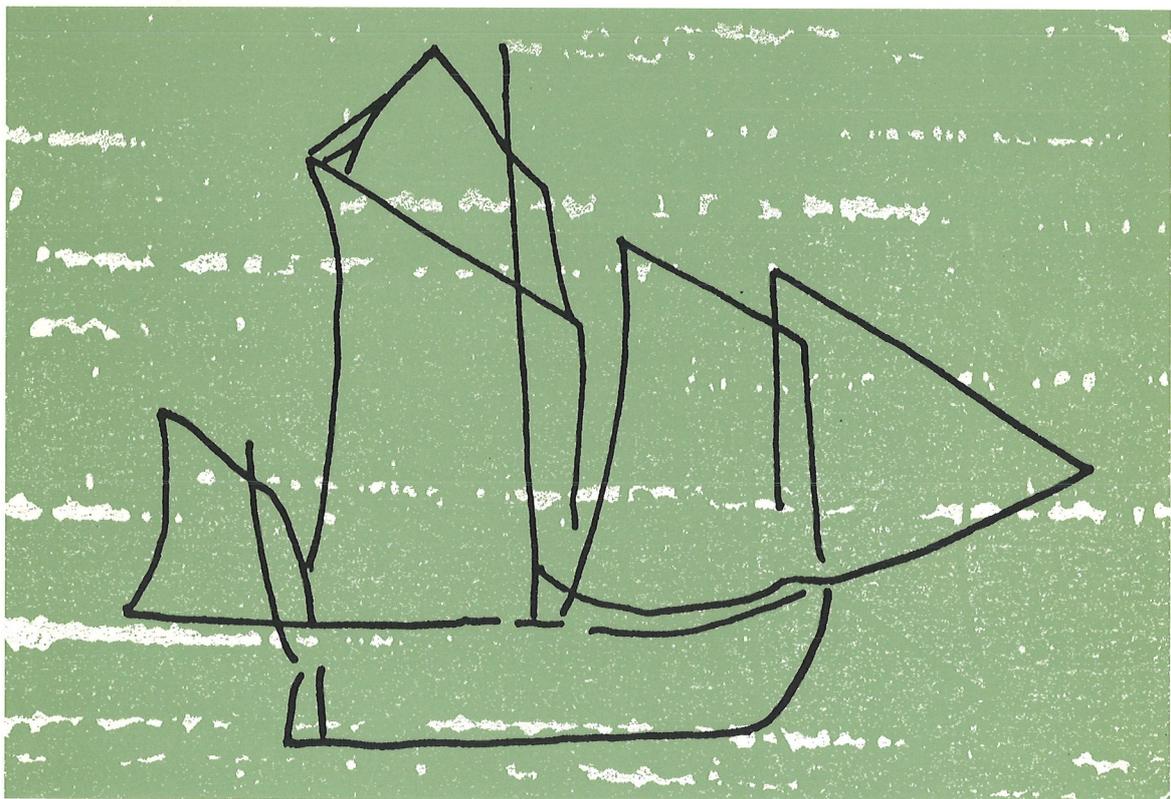


BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE



SOMMAIRE

- Editorial	page 3
- Le rivage de la mer	page 4
- Les Berthélémy, père et fils	page 8
- Randonnées pédestres	page 10
- Les chambres d'hôtes	page 12
- La météo à Bernières en 1995	page 14
- Bernières, Aujourd'hui pour Demain	page 18
- Le coin des collectionneurs	page 19
- Station d'épuration, Question	page 20
- Bernières suit les Itinéraires du Patrimoine	page 21
- Les publications de B.O.N.	page 22
- Bulletin d'adhésion	page 23

Ce bulletin est celui de l'association BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE
régie par la loi de 1901.

Siège social et correspondance
195, rue Fernand Tréhet 14990 - Bernières-sur-Mer

Composition du Bureau:

- Président: Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents: Jean CUISENIER
Francis DOGNIN
- Secrétaire: Maryvonne MOTTIN
- Secrétaire adjoint: Jean André FRANCOIS
- Trésorier: Stéphane MANDELKERN

EDITORIAL

... Priorité : faire de la Basse-Normandie la région de la qualité. Nous avons pour cela beaucoup d'atouts et, en particulier, un patrimoine architectural et culturel exceptionnel ... C'est un trésor que nous devons exploiter.

... Nous devons mettre en place une politique ambitieuse de protection et de mise en valeur de l'environnement ...

Nous aurions pu écrire mot pour mot cette véritable profession de foi, mais nous nous devons de la rendre à son auteur, René Garrec, président du Conseil régional de Basse-Normandie (Introduction au IIIème Plan Régional, 1994-1998, opération Mathilde).

Entre autres objectifs, ce plan propose *la mise en valeur et la promotion de notre cadre de vie*, le développement de *la corrélation entre le tourisme, l'environnement et le cadre de vie*, celui du *nombre et de la qualité des hébergements*. La Basse-Normandie doit être *la région de la qualité de la vie*, en mettant en place *une politique offensive de l'environnement qui accentuera ses efforts sur la préservation et la mise en valeur des espaces, qu'ils soient littoraux ou dans les terres ...*

Tous ces objectifs sont précisément ceux que *Bernières Optique Nouvelle* poursuit depuis sa création :

* Protection de l'environnement : en s'opposant à l'implantation telle que prévue de la gigantesque station d'épuration aux portes mêmes de Bernières.

* Mise en valeur du patrimoine architectural et culturel : par l'organisation de visites-découvertes du vieux Bernières, de randonnées pédestres, par différentes publications telles *Mémoire d'une époque*, *Un autre regard sur le village*, des cartes postales anciennes ou contemporaines, des topo-guides ou encore un plaquette sur l'église en préparation avec la DRAC de Basse-Normandie.

* Promotion du tourisme : B.O.N. apporte son soutien par l'information au développement des chambres d'hôtes à Bernières et publie sur nombre de sujets propres à assurer cette promotion.

Les actions que mène *Bernières Optique Nouvelle* s'inscrivant parfaitement dans le cadre de celles définies par le Conseil régional de Basse-Normandie, il serait tout à fait logique de penser que ce dernier saura les soutenir. Ce serait là preuve de cohérence.

J.P. Mayer

LE RIVAGE DE LA MER

Tel qu'il s'offre aujourd'hui aux yeux des nouveaux habitants et des visiteurs de Bernières, le rivage de la mer apparaît comme une ligne délimitant rigoureusement mer et terre. On trouve d'Est en Ouest, vers Saint-Aubin une falaise et un enrochement, puis une longue digue-promenade de béton, enfin une dune protégée et plantée. Au Sud, la terre. Au Nord, la plage de sable entrecoupée de bancs de cailloux puis les rochers découvrant à basse-mer de vive-eau. Les domaines respectifs de la terre et de la mer paraissent ainsi très précisément définis. Or les pêcheurs, les agriculteurs et les anciens habitants de Bernières savent que cette délimitation n'est ni naturelle, ni stable et qu'elle résulte en réalité de travaux constants de défense contre la mer, d'aménagement des dunes et des plages, de drainage des marais, d'évacuation des eaux pluviales et des eaux ruisselantes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer combien les plages varient même aujourd'hui d'une tempête à l'autre, dégageant des bancs entiers de cailloux ou accumulant des masses compactes de sable selon la direction et la force des vents. Il faut, pour comprendre cet aspect présent du rivage de la mer, en évoquer quelque peu l'histoire.



La plage à marée basse

cliché JPM

Une très longue histoire

Pour s'en tenir aux temps historiques, les temps qui commencent avec l'apparition d'une documentation écrite, soit, pour la côte normande, l'époque romaine, il est certain que le rivage de la mer s'étendait plus au Nord qu'actuellement, sans qu'on puisse cependant en délimiter l'emplacement avec précision. Le lieu dit *Le Castel* (du latin *castellum*, petite forteresse) laisse encore apparaître, sur ce qui est devenu une falaise, les fondations d'un édifice gallo-romain. Celui-ci a été fouillé pendant l'occupation allemande à l'occasion de la construction de blockhaus. On a pu en reconstituer les plans et surtout y trouver de nombreux vestiges, dont une statue à trois têtes devenue célèbre et actuellement conservée au Musée de Normandie à Caen. L'édifice a ainsi été identifié: c'était un *fanum*, un temple gallo-romain. Il est donc bien établi que là se trouvait une petite agglomération, au débouché en mer de la rivière, la Seulles, laquelle se jetait dans ces parages. A mer basse, on discerne encore fort bien le lit de la rivière qui passe entre les rochers. Et l'on remarque les traces de la falaise ancienne, qui a reculé d'une bonne centaine de mètres.

A quelle vitesse le rivage de la mer s'est-il déplacé vers le Sud ? Il est très difficile de le déterminer, car la hauteur de la mer a varié pendant les temps historiques en raison du réchauffement du climat (X^e-XIII^e siècle), ce qui a provoqué l'élévation du niveau par fonte des glaces, auquel a suivi un refroidissement (XV^e-XVI^e siècle), ce qui a provoqué un abaissement du niveau par reprise de la glaciation. Et les mesures les plus récentes de ce niveau de la mer montrent que celui-ci s'élève à une vitesse relativement rapide, de l'ordre de 0,5 millimètres par an, soit 5 centimètres en un siècle.

Deux autres indices confirment cette progression de la mer. Le premier est la présence de traces de roues de charrois sur les rochers découvrant à basse mer, montrant l'existence d'un chemin orienté Nord-Sud, face au clocher de l'église. Les anciens de Bernières ont connu le temps où l'on venait en carrioles à cheval jusqu'aux rochers: des tableaux et des dessins le confirment. Le second indice est aussi parlant, encore qu'il ne livre pas d'informations sur la datation: on trouve sur la plage de Bernières, à l'Ouest, comme en d'autres points de la côte entre Ver et Asnelles, des tourbières situées à quelque cinq cent mètres du rivage actuel.

La conclusion s'impose: le rivage de la mer a reculé vers le Sud, pendant la période historique, de quelques centaines de mètres au moins. Plus? On n'en a pas de preuve, et on n'en n'aura pas tant que l'on n'aura pas trouvé, sur les rochers découvrant à marée basse aujourd'hui, d'autres traces de la présence humaine que des traces de passage.

Des forces énormes

Les forces qui ont provoqué ce mouvement du rivage sont toujours à l'oeuvre et on peut les apprécier. C'est ainsi qu'on a essayé de mesurer quelle était la quantité de matières solides, sables, graviers et cailloux, qui transitent par l'effet des courants et des vents. Le résultat des évaluations est impressionnant. Comme les vents dominants sont alternativement du secteur Ouest (on dit ici: *vents d'aval*) et du secteur Est (on dit ici: *vents d'amont*) et comme les courants de marée sont alternativement d'aval en amont pour le flux, d'amont en aval pour le reflux, les mouvements principaux d'eaux

marines sont sensiblement parallèles à la côte. On évalue à 100 000 mètres cubes par an les quantités de matières solides transportées dans le sens Ouest-Est, et à 50 000 mètres cubes seulement celles transportées dans le sens Est-Ouest. Telle est la raison principale pour laquelle des plages comme celles qui sont situées à l'Est de Ouistreham progressent, tandis que celles qui sont situées à l'Ouest, comme Bernières, régressent.

Peut-on contenir ce mouvement et s'opposer efficacement, à long terme, contre la régression de plages comme celles de Bernières? Oui, dans une certaine mesure, par des travaux appropriés. Mais l'expérience historique ne peut qu'inciter les aménageurs à la modestie et recommander une persévérance sans failles.

On sait en effet que les efforts d'aménagement de la côte remontent à de hautes époques. Le problème majeur, depuis l'époque romaine, est d'assurer l'écoulement vers la mer des eaux de ruissellement, sur cette côte basse, sans provoquer pour autant une intrusion des eaux marines dans les marais entre dunes et côteaux. De petits cordons dunaires s'étendent en effet d'Arromanches à Ouistreham, interrompus seulement par la pointe de Ver, la falaise du Castel et la falaise de Luc. Comme le transport de sables et graviers est deux fois plus important dans le sens Ouest-Est que dans le sens contraire, les cordons dunaires s'étendent d'aval en amont et ne s'interrompent, pour laisser passer les eaux fluviales, que lorsque celles-ci se heurtent, à l'Est, à une falaise. Bernières est typiquement dans cette situation. Le cours de la Seulles, qui recueille les eaux de ruissellement d'un large bassin, ne peut parvenir à la mer, barré par le cordon dunaire. Les eaux s'accumulent alors au pied des dunes et forment des marais : tel à Bernières, à l'Ouest, le lieudit *Le Marais*, et, à l'Est, les marais sis entre le mur du manoir de *La Luzerne* et le rivage de la mer. Ces eaux accumulées ne peuvent franchir le barrage constitué par le cordon dunaire qu'à son extrémité Est, à proximité de la falaise du *Castel*. On comprend maintenant les raisons pour lesquelles ce lieu a reçu son très vieux nom: c'était le lieu surplombant stratégiquement le passage obligé des eaux de ruissellement rassemblées par la Seulles vers les eaux marines, et à l'inverse, des eaux marines vers l'intérieur des terres, un lieu d'échanges, donc, par vocation géographique. On a une bonne idée de ce qu'étaient, aux temps gallo-romains et au Haut Moyen Âge, le rivage de la mer à Bernières, en comparant le site avec des sites analogues, comme celui d'Agon-Coutainville, de Carteret, ou encore de Saint-Vaast la Hougue ou de Dives-Cabourg. Et l'on sait que les hâvres formés par des rivières débouchant sur un cordon dunaire étaient des sites recherchés par les Vikings pour leurs escales, leurs hivernages et ultérieurement, leurs ports.

Ce passage obligé, il faut l'aménager, au risque de le voir obstrué à chaque tempête, ou encombré par les varechs à chaque automne, avec pour conséquence la montée des eaux dans les marais. Les documents conservés montrent que cet aménagement était suffisamment important, au Moyen Âge, pour que Bernières soit considéré comme un port. Il l'a été jusqu'au milieu du XVII^e siècle, époque où d'énormes tempêtes ont rompu le cordon dunaire face au manoir de la Luzerne, détruit le port et fait pénétrer la mer jusqu'au chemin dit *du Castel*. La Seulles a cherché alors un autre débouché à travers les dunes, aux environs de la *Brèche des Ormes*, dans les parages du poste de secours actuel. Un simple hâvre subsista jusqu'au XVIII^e siècle au lieudit *Sur le Hâvre*. Quant à la Seulles qui serpentait à travers les marais sous la dune, elle fut captée par les habitants de Courseulles qui lui aménagèrent un passage à travers le

cordon dunaire au voisinage de son débouché actuel et créèrent ainsi un hâvre, devenu port à bassin au milieu du XIX^e siècle.

Un équilibre fragile

Les forces en mouvement sont si puissantes que l'équilibre entre l'action des eaux marines et les actions humaines est constamment remis en question. C'est ainsi qu'en moins de deux siècles, l'aspect du rivage de la mer entre Ouistreham et Arromanches a complètement changé. Il a longtemps été jalonné de petits hâvres et de mouillages, comme à Luc, au *Quihot*, à Langrune, sous l'*Isle*, à Bernières, au *Hâvre*, à Graye, à Meuvaines, au lieu dit le *Hâvre Hertault*. Nombreuses étaient les *brèches* plus ou moins aménagées, pour permettre le franchissement des dunes tout en empêchant l'entrée des eaux marines, comme la Brèche d'Hermanville, ou la Brèche des Ormes à Bernières. Nombreuses aussi étaient les *cales* facilitant le mouvement des embarcations et leur hâlage à terre, comme la cale de la *Caline*, à Bernières, ainsi nommée parce que les marins trouvaient à proximité une maison nommée *La Joie* où des consolations féminines leur étaient prodiguées. Nombreuses encore étaient les vanes réglant le rejet par un *goulet* des eaux venant des marais et empêchant l'entrée des eaux de mer dans ces mêmes marais, comme cette vane que l'on voit encore dans les dunes entre Bernières et Courseulles, et cette autre dont il ne subsiste plus que les fondations face à l'ancien sémaphore, au débouché de l'actuelle Voie du Débarquement. Bref, une expérience séculaire présidait à l'aménagement du contact entre la mer et la terre, entre les eaux marines et les eaux douces, par de multiples dispositifs, tout au long du cordon dunaire. De cette expérience, il faut tirer parti, tout en bénéficiant des capacités nouvelles qu'offrent la science et la technologie. Comment?

Par des mesures simples dans leur principe, mais qui requièrent beaucoup de finesse dans leur application :

Préservation et réhabilitation des dunes, en sauvegardant les plantations qui fixent le sable, consolident le cordon littoral et délimitent de façon naturelle le territoire des eaux marines et celui des marais. Il faut que les associations comme les associations de chasseurs, celle des propriétaires de cabines, celle des arts plastiques, et bien entendu Bernières Optique Nouvelle prennent part à cette action.

Aménagement d'échanges entre les eaux de mer et les eaux de ruissellement par un système d'émissaires et de vanes modernisés.

Aménagement des marais subsistants en transformant ceux-ci en plans d'eau vivants aptes à recevoir une flore et une faune adaptées. L'un des effets de cette mesure sera d'éviter la formation d'eaux croupissantes en été et d'eaux débordantes en hiver.

Implantation de panneaux informatifs et publication de documents destinés à faire comprendre le sens des aménagements réalisés.

Mais chacun l'aura compris: on ne peut sauvegarder et réhabiliter le rivage de la mer qu'avec le concours des habitants et le soutien de ceux qui viennent en jouir pour la promenade, les sports, la chasse, la peinture et le spectacle de la mer toujours recommencé.

J. Cuisenier

LES BERTHELEMY, PERE ET FILS

En juin dernier fut inauguré le jardin public de Bernières, le Parc Berthélémy ... rue Berthélémy.

Peu nombreux sans doute furent les assistants qui firent le lien entre ce nom et les peintres qui furent propriétaires de ce parc et de la maison dite "du docteur Lennertz", *le Clos Chantepie*, maison où ils exécutèrent une bonne partie de leurs oeuvres et où se trouve encore leur atelier ... les Berthélémy.

... Car en fait, ils sont deux :

- le père, **Pierre-Emile**, né le 3 avril 1818 à Rouen et décédé à Bernières en 1890.
- le fils, **Emile-Valentin**, né à Rouen en 1858 et décédé à Thaon le 21 septembre 1928, puis inhumé à Bernières.

Mr. Frank Léhodey, petit-fils de Mme Sébert -la petite-fille des peintres- leur a consacré une première exposition à la Grange Ferronnière à Saint-Aubin, il y a quelques années.

Pierre-Emile est surtout connu comme peintre officiel de la Marine et comme graveur. Bien sûr, au centre de son oeuvre, la mer, toujours ... scènes de naufrage, de pêche, de tempête, d'échouage; études de pêcheurs, de marins de la Royale, de chantiers navals. Croquis à la sanguine, à la plume, au pastel, à la mine de plomb de tous les grands bâtiments naviguant à l'époque, vues de tous les grands ports de la côte normande...

Le naufrage du Brysthème, actuellement au musée de Lille, est considéré comme son oeuvre majeure, mais pour nous, Berniérais, un titre comme *Ouragan à Bernières*, vendu 390 fr. en 1894, est beaucoup plus évocateur.

Le but de cet article n'est point de dresser la nomenclature des tableaux appartenant aux différents musées (Londres South Kensington, Rouen ou Bayeux par exemple, mais de citer quelques titres évocateurs comme *La charette de varech*, *Les jeunes pêcheurs*, *Portait d'un acteur* ou encore *Deux scieurs de pierre*...

On notera en passant que, élève de Cogniet, commençant à exposer au Salon à partir de 1846, la première vente d'atelier a eu lieu ... en 1894. Qui a donc dit que pour être un peintre célèbre, il fallait être un peintre mort ?....

Son fils, **Emile-Valentin**, sociétaire des Artistes français, élève de Boulanger mais aussi formé par son père, exposera régulièrement au Salon d'Automne. Il a visiblement quelque peu souffert de l'oeuvre paternelle. On sent parfois dans sa peinture un certain tiraillement entre l'académisme rigoureux du père et la tentation de l'air du temps, la tendance vers une peinture plus vivante, plus lumineuse, plus spontanée .

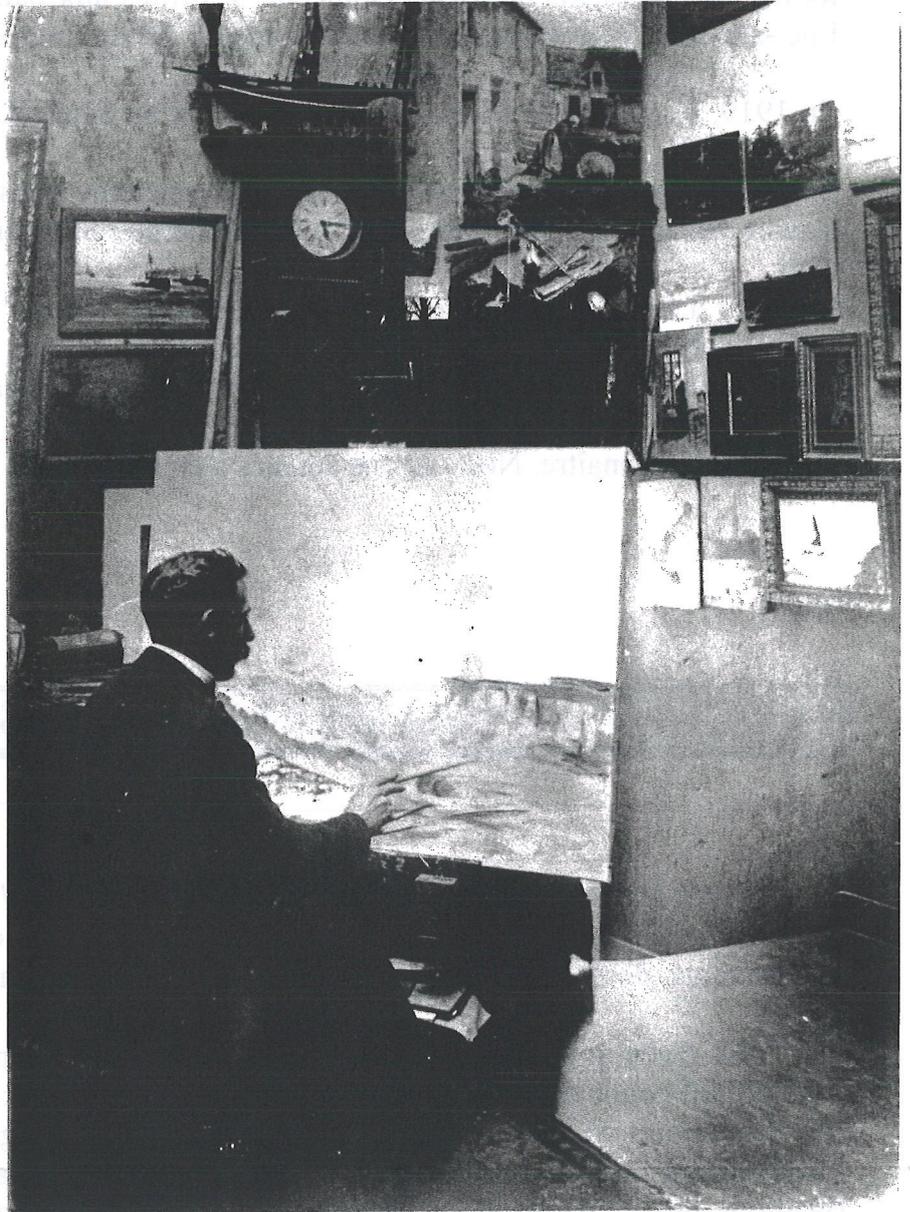
Bien sûr, là encore, la mer et les bateaux tiennent une place importante. Mais voici également *Cour de ferme à Bernières*, *La rue des Ormes sous la neige*, une vue du clocher de Bernières visiblement travaillée à partir du centre du parc, le portrait d'un petit Quinx, diabolique qui lui en fit voir de toutes les couleurs (sans jeu de mots !) lors des séances de pose, *Chemin de Saint-Aubin dans les dunes*, etc...

Et à nouveau des croquis pris sur le vif : marins, soldats, pêcheurs, comédiens, marchands de poissons ...

A côté de l'oeuvre officielle de ces peintres apparaît tout un pan de leur travail particulièrement attachant pour nous Berniérais, car on y sent tout l'amour qu'ils avaient pour leur village, Bernières.

En effet, **Emile-Valentin** passait six mois de l'année à Bernières et six mois à Paris, le Salon d'Automne marquant le coup d'envoi de la saison. Leur gouvernante, Mme Queudreville, une Berniéraise, suivait la famille dans tous ses déplacements tandis que son mari s'activait pour terminer les châssis qui allaient servir au transport des toiles jusqu'à Paris.

Monet, Moriset, Fromentin faisaient partie du cercle des amis de la famille et souvent les Berthélémy allaient dans la Manche visiter Millet.



Emile-Valentin Berthélémy dans son atelier du Clos Chantepie

Demeurant à Paris rue Berthe, ils déménagèrent boulevard Pereire car Mme Berthélémy redoutait les agressions nocturnes des "voyous de barrière" en revanant du spectacle - déjà !

Dès le printemps, elle bouillait d'impatience de retrouver son bord de mer et son jardin. Son époux cherchait l'inspiration en se promenant dans le parc, les poches pleines de capucines qu'il semait à la volée ... Souvent il s'enfermait dans un petit pavillon aujourd'hui disparu pour se concentrer avant de se mettre au travail.

Lorsqu'il travaillait en bord de mer, il se mettait à l'abri du vent derrière les dunes et lors de ses moments de loisir, emmenait ses filles aux bals d'enfants ou au casino de Luc -sur-Mer, belles occasions de faire encore quelques croquis.

En 1919, à soixante et un ans, il partira voyager au Sénégal.

Ce petit aperçu de la vie et de l'oeuvre des Berthélémy vous permettra, nous l'espérons, d'avoir une pensée pour eux, "nos peintres bernierais", quand vous passerez dans le parc.

L'Atelier d'Arts Plastiques de Bernières, Bernières Optique Nouvelle et la Municipalité envisagent d'ailleurs en 1998 une manifestation dont la forme reste à déterminer (exposition, reproduction de documents ...). Mais avant cela, réfléchissons ensemble à la création d'une association, pourquoi pas *Les Amis des Berthélémy*, destinée à les faire mieux connaître. Nous serons amenés à en reparler.

A. Patrizi-Flohic

RANDONNEES PEDESTRES

Avec un troisième topo-guide à sa disposition, le *Val de la Capricieuse*, B.O.N. offre une plus grande variété de promenades et a proposé, cet été, aux Bernierais et à ses estivants, **deux randonnnées**, l'une en juillet, l'autre en août.

Le treize juillet, sous la houlette de Véronique, l'animatrice de l'association ACTES, un groupe d'une vingtaine de personnes comprenant des étrangers a inauguré le nouveau circuit du *Val de la Capricieuse*. Ce circuit se dirige, à l'est, vers la Brèche du Moulin entre Langrune et Luc pour remonter le val de la Capricieuse; puis il rejoint la Basilique de la Délivrande et se poursuit le long de la Douvette avant d'atteindre la Baronnie de Douvres. Le retour à Bernières a lieu par Tailleville, puis par l'ancien chemin des pèlerins qui rejoint le bourg.

Le seize août, un groupe d'une vingtaine de Bernierais et d'estivants prit le chemin de Thaon, en empruntant le circuit de la *Vallée de la Müe*. Le beau temps était

au rendez-vous; le groupe fit une halte bien méritée à l'église de Thaon* pour s'y restaurer joyeusement tout en admirant l'édifice roman. Le retour à Bernières eut lieu en fin d'après-midi. Qu'il nous soit permis de féliciter Madame Poret, notre doyenne, toujours d'attaque pour effectuer ces randonnées pédestres, avec son dynamisme et sa joie de vivre qui ne cessent de nous ravir !

Cliché F.D



Quelques randonneurs au départ du Syndicat d'Initiatives

Nous avons été heureux d'apprendre également que, dans le cadre des activités parascolaires, Véronique a emmené des enfants âgés de quatre à dix huit ans en balade jusqu'à Thaon, lors des vacances de Pâques 1996.

Cinq ans après avoir lancé les circuits de petite randonnée à Bernières, il est encourageant de voir que cette animation sportive et culturelle prend un certain essor. Ceci nous encourage et nous amènera à vous proposer des variantes, voire quelques nouveautés l'année prochaine. Les suggestions des lecteurs sont bien entendu les bienvenues, n'hésitez donc pas à nous écrire...

Fr. Dognin

* Une association locale a édité une plaquette sur ce monument tout récemment.

Une formule d'accueil en plein essor : Les CHAMBRES D'HÔTES

*" Si l'aventure aidant tu passes par Bernières,
Toi, l'étranger, arrête ici ton voyage.
Affable et accueillant, le Normand, âme fière,
C'est toute la richesse chez(nom de notre hôte). "*

Voici un commentaire amusant, parmi d'autres, lu dans un livre d'or d'une chambre d'hôte, à Bernières.

Il y a cinq ans, **Bernières Optique Nouvelle** avait publié un article sur les chambres d'hôtes aménagées chez l'habitant, en vue d'accueillir et d'offrir la nuitée (le coucher et le petit-déjeuner) aux visiteurs de passage. Depuis, cette activité a connu un certain développement, à la grande satisfaction des quelques hôtes interrogés et aussi au bénéfice de notre village.

Le développement du tourisme à Bernières dont le charme et l'authenticité ont forgé le caractère, est essentiel. Le village, avec ses maisons anciennes rénovées, ses vieilles rues, son église et ses anciennes demeures, ne manque pas de charme. Les gîtes, offrant des chambres et parfois des tables d'hôtes, sont un des meilleurs moyens d'attirer des touristes sensibles au calme et à l'accueil personnalisé de ce mode de logement:

*" Loin des embarras de Paris et de sa région,
Moins de tracas et de béton,
Le calme en cette maison,
L'accueil, et cette saison..."*

La **Fédération Nationale des Gîtes de France*** régit cette activité, selon des normes bien précises sauvegardant la qualité de l'hébergement et l'accueil des touristes. La labellisation des hébergements pratiquée par les Gîtes de France est exemplaire, dans la mesure où elle valorise les chambres d'hôtes dans l'esprit des touristes et où elle contribue à accroître leur période de fonctionnement. En effet, le fait de les réunir sous une centrale de réservation accroît la durée des locations qui passe de 6-8 semaines à 14-20 semaines. (cf. Conseil régional de Basse-Normandie).

Pour bénéficier du label des Gîtes de France, il est nécessaire, selon la Charte des Gîtes, de réunir un certain nombre de conditions, en particulier :

1/ Les chambres d'hôtes sont situées dans des maisons individuelles de caractère régional de préférence, avec des normes de confort bien précises permettant de classer les hébergements selon une grille graduée de un à quatre épis. Cette classification, publiée par le guide de la Fédération, conditionne les tarifs pouvant être pratiqués.

* La Fédération Nationale des Gîtes de France: la plus grande chaîne d'hébergements de tourisme rural labellisés, avec plus de 200 000 lits, dans 36 000 points d'hébergements, en France et dans les départements d'outre-mer. Cette fédération regroupe sous son label six formules d'hébergement: gîte rural, chambre/table d'hôtes, gîte d'étape et de séjour, camping/caravaning, gîte de mer et gîte d'enfants. Il existe d'autres organismes similaires pour promouvoir les chambres d'hôtes, le plus connu étant "Café-couette".

2/ Le propriétaire, par son sens de l'hospitalité et sa disponibilité, contribuera au bon déroulement du séjour et favorisera la découverte des richesses de sa région. Certains propriétaires offrent aussi la possibilité de prendre le repas du soir à la table d'hôte.

Dans son guide publicitaire largement diffusé en France et à l'étranger, Gîte de France utilise neuf critères pour montrer l'intérêt qu'offre le lieu où est situé la chambre d'hôte. Bernières répond à sept d'entre eux: **mer, voile, piscine, équitation, tennis, pêche et randonnées**. Cette dernière activité peut maintenant être mise à l'actif de Bernières. Regrettons au passage que le **patrimoine local**, que notre association se préoccupe de mettre en valeur, n'y soit pas mentionné.

La situation de Bernières, sur le littoral, en plein coeur des plages du débarquement, à quelques heures en voiture du pont de Normandie et du Mont St. Michel, est remarquable pour l'implantation de chambres d'hôtes. Le village dispose également d'un riche patrimoine historique; les touristes sont étonnés et ravis de le découvrir et ceci contribue à les retenir et à les fidéliser.

Sur Bernières, les chambres d'hôtes répondent à une demande certaine si l'on en juge par le succès de celles déjà implantées. Il est souhaitable que de nouvelles chambres d'hôtes soient ouvertes, dans notre village plutôt sous-équipé, en ce domaine*. Cette formule apporte une source de revenus supplémentaires tout en favorisant une rénovation et une valorisation des biens immobiliers. Il est bon de signaler au passage que des subventions, au titre de rénovation de logements pour y installer des chambres d'hôtes, sont possibles.

Pour conclure, amis Berniérais, n'hésitez pas à vous lancer dans cette activité riche en contacts humains et, peut-être, aurez-vous chaud au coeur en lisant sur votre livre d'or :

*" Un accueil chaleureux,
Un calme somptueux,
Un petit déjeuner délicieux,
Que demander de mieux ?"*

Fr. Dognin

* Dans le Calvados, il existe 737 chambres d'hôtes, offrant 2026 lits (statistique 1995).

La **Fédération des Gîtes de France** recommande à ses adhérents de mettre à la disposition des touristes des documentations, sur les activités locales et sur les sites à visiter.

Aussi l'**Association Bernières Optique Nouvelle** se propose de remettre les publications de l'Association aux propriétaires de chambres d'hôtes qui en feraient la demande. Rappelons que les publications destinées à faire connaître Bernières et ses environs sont: "*Un autre regard sur le village: le Bourg de Bernières*", "*Chemins de randonnées: Vallée de la Mûe, Vallée de la Seulles, Val de la Capricieuse*", ainsi que des cartes postales, etc...

Adresser vos demandes, au siège de l'Association, qui sera heureuse de vous laisser un lot de ces brochures et de ces cartes postales, en dépôt-vente.

ELEMENTS DE METEOROLOGIE A BERNIERES-SUR-MER PENDANT L'ANNEE 1995

Par l'association **BERNIERES METEO**

Cet article vise à résumer les principales caractéristiques du temps qu'il a fait à Bernières durant l'année 1995. Ces informations sont issues des mesures régulières effectuées par l'association **Bernières Météo**, à l'aide de sa station automatique.

I - INSTALLATION

L'installation de mesure consiste en une station automatique installée dans le club de voile de Bernières, et dont les capteurs externes sont situés sur le sommet du pignon nord du club. Cette station est consultable à distance à l'aide d'un micro-ordinateur spécialement affecté à cet usage, via une ligne téléphonique.

Les mesures enregistrées sont pour chaque période de 30 mn :

- les températures moyenne, minimale et maximale ;
- les vitesses du vent moyenne, minimale et maximale ;
- la direction moyenne du vent ;
- la pression atmosphérique moyenne ;
- l'humidité intérieure moyenne.

Cette installation pourra être équipée ultérieurement d'un pluviomètre et d'un hygromètre extérieur.

II - LA TEMPERATURE

En 1995, selon les observations réalisées à la station, la température moyenne s'est établie à 13,1 °C, et les températures minimales et maximales relevées ont été de -4,4 °C, le 8 décembre, et de 32,2 °C le 20 juillet.

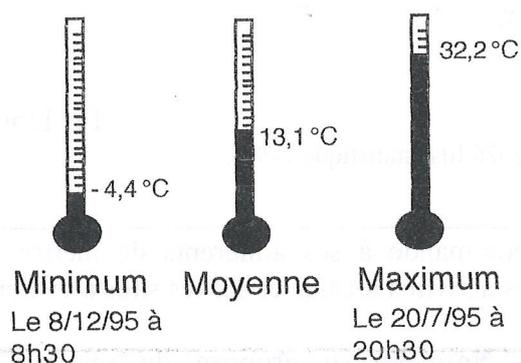


Fig. 1 : températures minimale, moyenne et maximale annuelles

L'amplitude maximale de variation de la température fut donc de 36,6 °C (32,2 + 4,4). Statistiquement, le classement de tous les enregistrements de la température selon leur valeur permet d'établir un histogramme qui donne une visualisation de la fréquence de

chaque classe (de 5 °C en 5 °C) de température (cf. fig. 2).

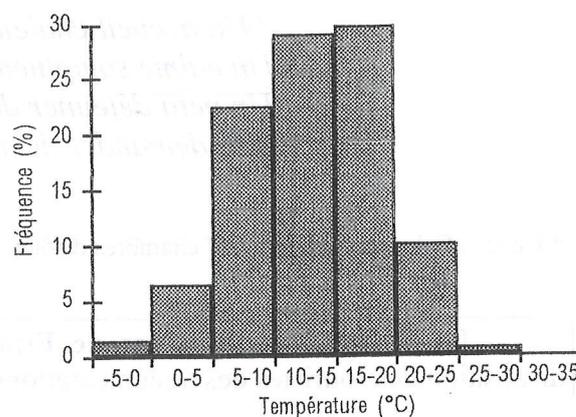


Fig. 2 : répartition de la température

Cette répartition apparaît grossièrement symétrique autour de la valeur moyenne 13,1 °C et semble à première vue être une distribution gaussienne ou "en cloche" dont l'écart-type serait $\sigma = 5,6$ °C.

La courbe de la température au pas de temps mensuel met en valeur les caractères saisonniers, avec des températures hautes en été, et basses en hiver. Sur le site de la station, la température moyenne mensuelle d'août 1995 est de 20 °C, alors que la température moyenne mensuelle de décembre n'est que de 5 °C. Les températures maximale et minimale vues précédemment sur la figure 1 sont localisées grâce au graphique ci-dessous en juillet (32,2 °C) et en décembre (- 4,4 °C) respectivement.

Remarque : la station n'ayant commencé à fonctionner qu'en mars, les mesures de janvier et de février ne sont pas disponibles

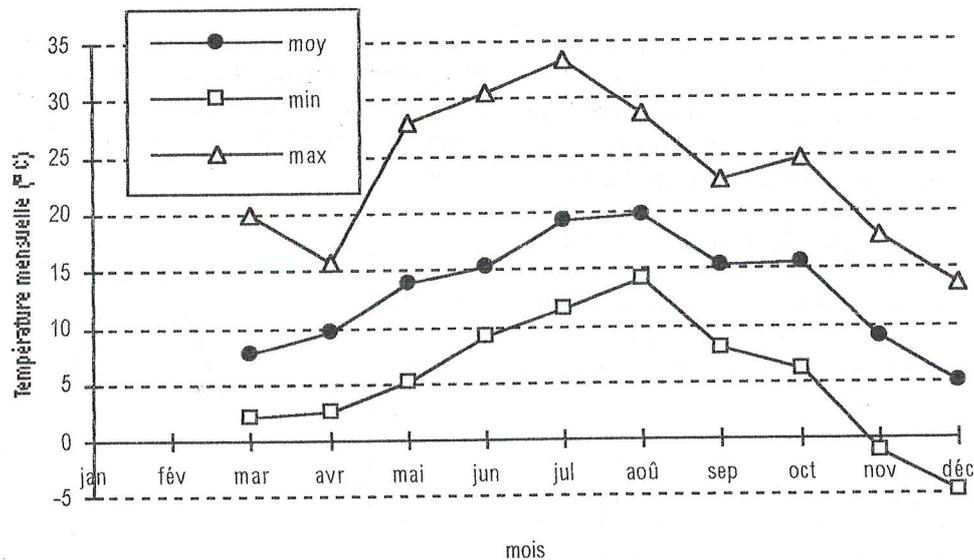


Fig. 3 : températures mensuelles de l'année 1995

Le cycle diurne de la température, en moyenne sur l'année, laisse apparaître un signal d'amplitude 4 °C, avec un minimum d'environ 11 °C en fin de nuit, vers 6-7 heure, et un maximum de 16 °C en milieu d'après midi, vers 15-16 h.

On pourra noter l'asymétrie de la courbe, en constatant l'accroissement rapide de la température au lever du jour, en comparaison de sa diminution plus progressive, du milieu d'après-midi au lever du jour suivant.

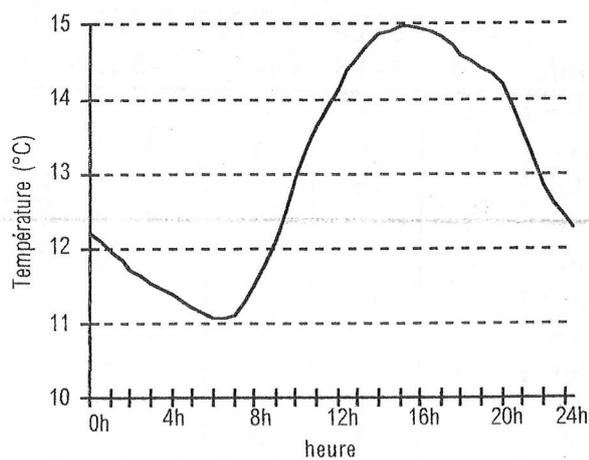


fig. 4 : évolution diurne de la température

(°C)	< 0	0-5	5-10	10-15	15-20	20-25	> 25
Mar	0	0	18	9	1	0	0
Avr	0	0	7	23	0	0	0
Mai	0	0	1	14	11	5	0
Jun	0	0	0	4	25	1	0
Jul	0	0	0	0	11	17	2
Aoû	0	0	0	0	9	22	0
Sep	0	0	0	3	27	0	0
Oct	0	0	0	2	15	8	0
Nov	0	0	12	13	1	0	0
Déc	1	13	11	6	0	0	0

Tableau 1 : nombre de jours pour lesquels la température diurne a appartenu à un intervalle donné

Pour avoir une idée plus complète des températures bernièreses, nous avons comptabilisé le nombre de jours où la température moyenne diurne, c'est à dire la température moyenne entre 10h et 19h, a appartenu à un intervalle donné. Ceci pour chaque mois de l'année. On constate que les températures négatives sont très rares : une seule journée dans l'année, en décembre, où il a fait cependant très froid puisque 14 jours

(13+1) ont présenté une température inférieure à 5 °C. Le record de haute température a eu lieu en juillet, comme il a été vu précédemment. 55 journées sur les 305 mesurées ont présenté une température moyenne supérieure à 20 °C, soit

environ 18 %. A l'opposé 62 journées ont présenté une température inférieure à 10 °C, soit un peu plus de 20 %. Pendant les mois d'été (juillet-août), on note qu'il n'y a pas eu de journée où il a fait moins de 15 °C.

III - L'HYGROMETRIE

L'hygrométrie mesure la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air. Elle s'exprime en pourcentage de la quantité maximale que peut contenir le volume d'air considéré, cette quantité maximale dépendant de la pression et de la température. Plus l'air est chaud et plus la pression est grande, plus l'air peut contenir de vapeur d'eau.

Remarque : la vapeur d'eau est un gaz invisible dans l'air. Les nuages, le brouillard ou la brume sont visibles car composés de particules d'eau liquide.

L'hygrométrie moyenne à Bernières pour l'année 1995 s'élève à 71 %. Le maximum s'est élevé à 93 %, le 28 juin à 8 H 30, et le minimum à 47 % le 5 novembre à 17 H 30.

	moyenne	min.	max.
Hygro (%)	71	47 (5/11/96 à 17h30)	93 (le 17/3 à 15h30)

Tableau 2 : Hygrométrie pour l'année 1995

III - LE VENT

Le tableau ci-dessous donne la vitesse moyenne du vent (en nœuds et en km/h) et la vitesse maximale atteinte pendant l'année 1995 avec la date et l'heure d'enregistrement de cet événement.

Vitesse du vent	moyenne	maximum (le 17/3 à 15h30)
en nœuds	6,8	44,3
en km/h	12,5	82,1

Tableau 3 : vitesse moyenne du vent en 1995 et vent maximal de l'année

En complément de ce diagramme, on a comptabilisé les journées (entre 10 h et 19 h) de vitesse moyenne de vent donné. Comme le diagramme précédent le laissait supposer, c'est le mois de mars qui a présenté le plus de journées de vent fort, mais le mois d'août arrive curieusement juste après. Très chaud en 1995,

A Bernières, l'hygrométrie peut être facilement corrélée à l'heure du jour, le soleil provoquant l'évaporation de l'eau de mer. On voit apparaître cet effet clairement sur le diagramme ci dessous.

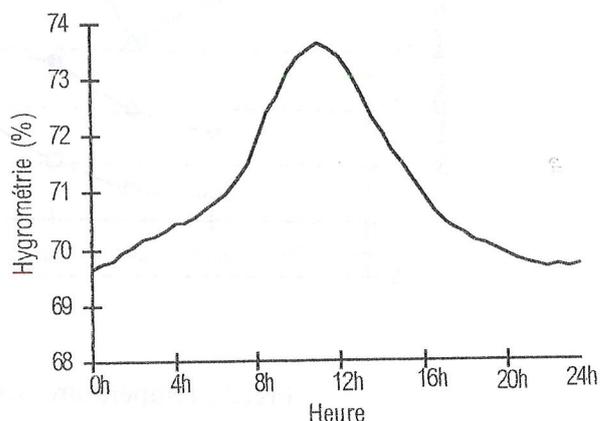


Fig. 5 : évolution diurne de l'hygrométrie

ce mois a en effet présenté beaucoup de journées à brises thermiques fortes.

nd	< 5	5-10	10-15	15-20	> 20
km/h	< 9	9-18	18-27	27-36	> 36
Mar	4	9	10	3	2
Avr	8	10	8	3	1
Mai	6	18	3	3	1
Jun	2	16	6	4	2
Jul	7	19	4	0	0
Août	5	12	11	3	0
Sep	5	17	6	2	0
Oct	15	7	3	0	0
Nov	15	10	0	1	0
Déc	17	8	4	1	1

Tableau 4 : nombre de jours où le vent diurne a appartenu à un intervalle donné

Le graphique ci-dessous représente la fréquence du vent selon sa direction (provenance) et sa vitesse.

Le mode de lecture est le suivant.

Le bord du cercle noir matérialise le zéro des pourcentages, puis chacune des 3 plages de gris représente une catégorie de vitesse de vent :

- de 4 à 10 nd : plage blanche
- de 10 à 16 nd : plage gris clair
- supérieure à 16 nd : plage gris foncé

Intéressons nous par exemple à la direction nord.

La plage gris foncé indique d'après son étendue que 1,75 % des vents sont de nord et supérieurs à 16 nd.

De même la plage gris clair indique que 3,25 % des vents sont de nord et compris entre 10 et 16 nd.

Enfin la plage blanche indique que 6 % des vents sont de nord et compris entre 4 et 10 nd.

Le bord extérieure de la plage blanche représente la somme des 3 plages, donc tous les vents supérieurs à 4 nd. Si on se borne à observer la fréquence des trois catégories confondues dans chaque direction de la rose des vents, il suffit de mesurer le pourcentage donné par le bord extérieur de la plage blanche : 11 % viennent de la direction nord, 0 % de la direction est-sud-est etc.

Ces considérations permettent de dire qu'en 1995, le vent conserve un axe privilégié sud-ouest nord-est. Cependant le nord-est semble prédominer avec la plupart des vents soutenus. Le nord-est est représentatif des situations où un anticyclone est présent sur l'Europe de l'Est. Il est aussi représentatif des brises thermiques particulièrement présentes pendant l'été 1995 où il a fait très chaud. Ces brises sont aussi la cause du vent de direction nord, lui aussi important cette année. Enfin on peut noter une forte composante sud - sud - est.

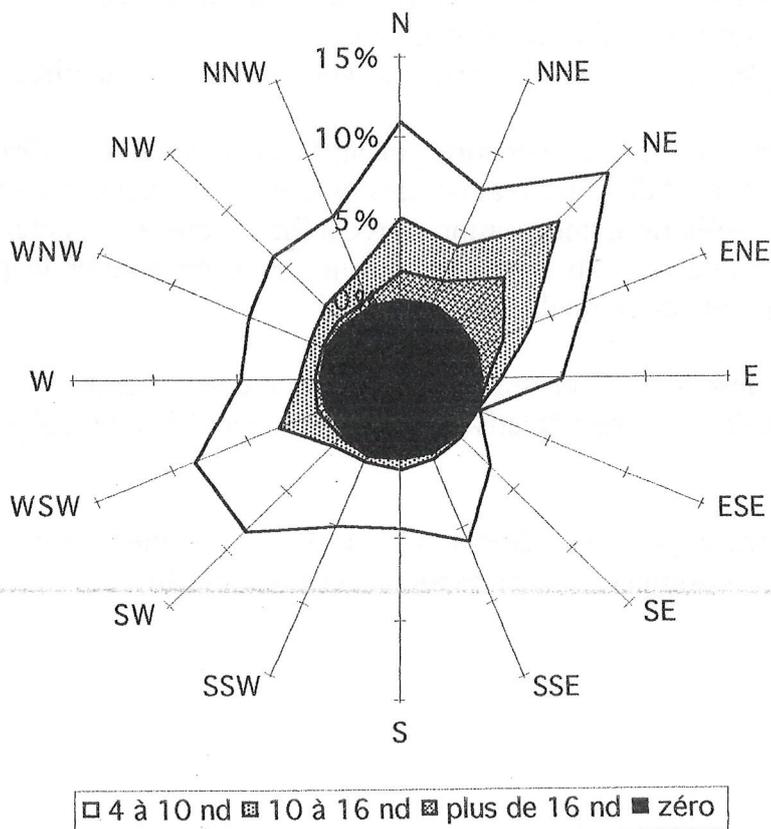


Fig. 6 : fréquence du vent en direction et en vitesse

BERNIERES, AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Qui n'a rêvé un jour de remonter le temps ? Qui n'a jamais tenté de revivre le passé ou d'imaginer le "bon vieux temps" ?

Voilà ce que B.O.N. se propose de réaliser pour les générations futures de Berniérais, en toute simplicité !... En leur offrant la possibilité de connaître ce qu'était Bernières à la fin du XXe siècle : son architecture, sa vie sociale, économique, culturelle, associative ou sportive.

De la façon la plus simple - ou presque . En réalisant une grande campagne photographique permettant d'appréhender tous ces aspects, entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 1999. Nous suivrons en cela la voie indiquée par d'illustres prédécesseurs tels Albert Khan, Marville ou Gilleta qui nous ont légué tout un patrimoine photographique ô combien utile aujourd'hui pour apprécier et comprendre le monde qui leur était contemporain.

Ce projet nécessite bien sûr une réflexion stricte qui doit être menée à plusieurs niveaux :

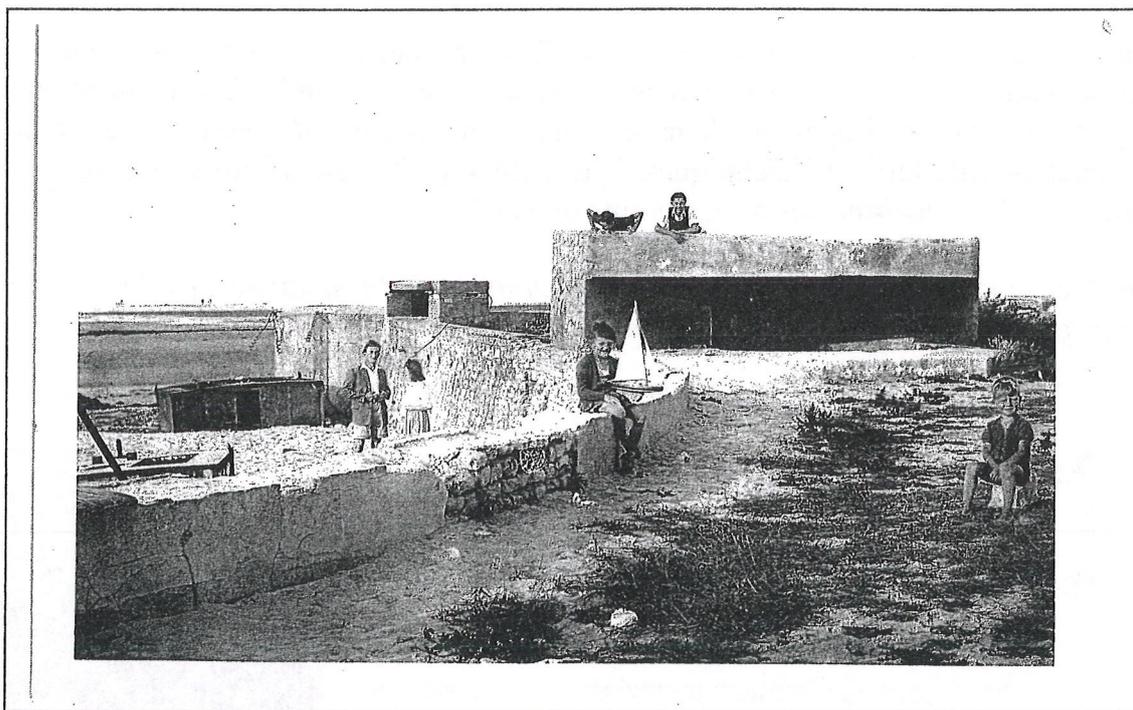
- Financier tout d'abord. Recherche de partenaires permettant la réalisation d'un tel projet s'inscrivant dans le temps, sur une période de trois années : collectivités publiques et partenaires privés doivent être approchés.
- Humain ensuite : quels opérateurs de prises de vue, quels gestionnaires du fonds documentaire ...
- Technique également : choix des supports, négatifs et positifs, des formats, des matériels de prise de vue et de conservation, des procédés de gestion documentaire, des procédures de consultation, autorisations à recueillir, droits à respecter ...
- Politique enfin : à quelle institution verser ce fonds pour en assurer la pérennité, accessibilité à quel public et en quels lieux ...

Autant de questions sur lesquelles nous travaillons afin que cette opération "Bernières, Aujourd'hui pour Demain" puisse effectivement commencer dès le début de l'an prochain.

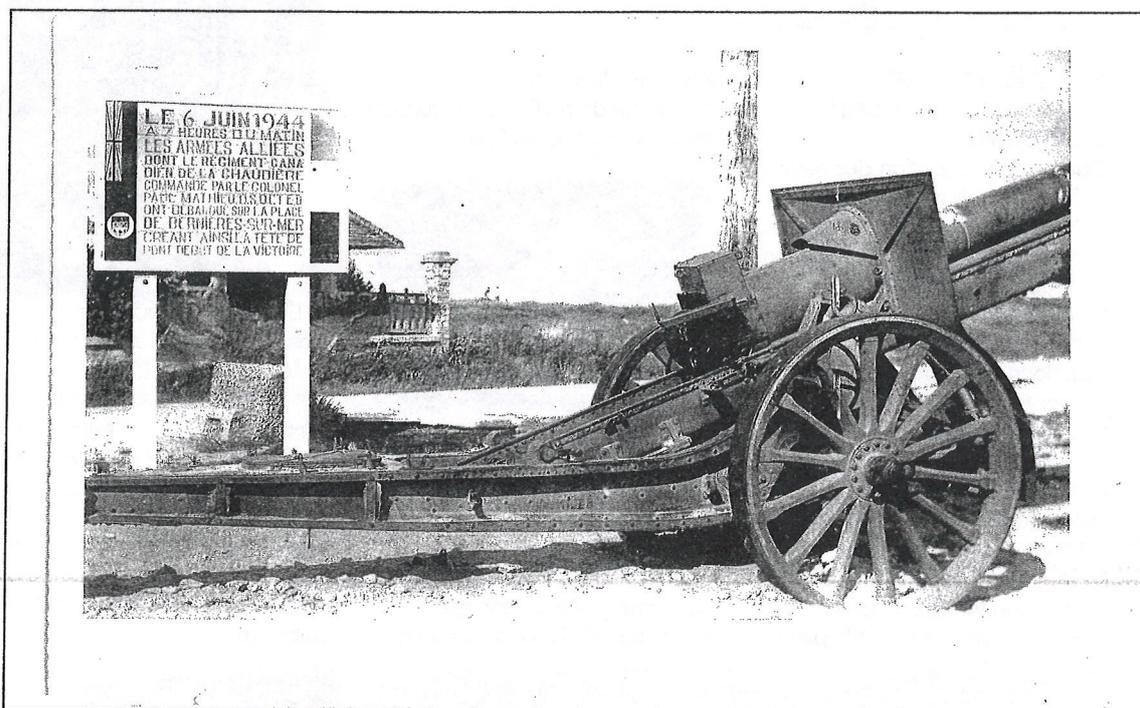
Si ce projet vous intéresse personnellement, n'hésitez pas à nous contacter. Nous aurons besoin de toutes les compétences et de toutes les disponibilités !

J.P. Mayer

Le Coin des Collectionneurs



Les blockhaus devant l'ancienne *Cassine*, à l'est de la digue



A l'entrée de la plage, près de l'ancienne gare, le canon aujourd'hui disparu

STATION D'EPURATION : QUESTION

Tout le monde connaît notre position sur ce dossier et les actions que nous menons pour la défense de notre environnement. Mais qui pourra répondre à cette question simple : pourquoi envisage-t-on de mettre en oeuvre un procédé classique d'épuration, avec quelques améliorations techniques certes, alors qu'il existe d'autres solutions, infiniment plus performantes à tous points de vue ?

Lisez à ce sujet cet article paru dans *Le Petit Journal de l'Eau* diffusé par la Compagnie Générale des Eaux. Il est très instructif !

Dépollution des eaux usées

Les usines de l'an 2000

Les eaux usées sont collectées puis conduites dans des usines de dépollution pour y être filtrées et traitées avant de rejoindre le milieu naturel. Pour répondre aux **normes européennes** de protection de l'environnement, ces usines doivent se maintenir à la **pointe de la technologie** et **s'intégrer parfaitement au paysage urbain**. Au cours des 10 dernières années, la Compagnie a construit près de 250 usines de dépollution dans le monde.

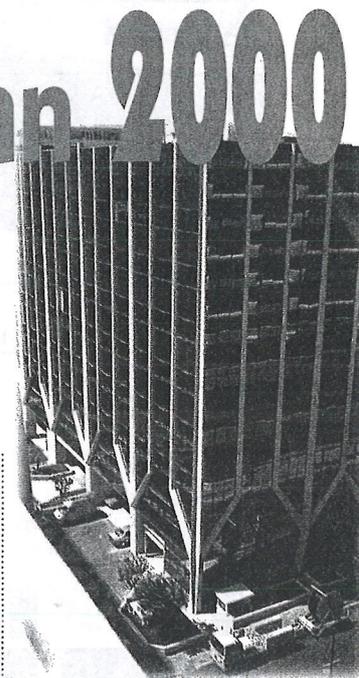
• Antibes-Juan-les-Pins : une usine balnéaire.

L'usine de dépollution des eaux usées illustre parfaitement l'intérêt des nouvelles technologies : grâce à l'utilisation du procédé biologique Biocarbone, les bactéries activées pour détruire les pollutions sont employées en plus grand nombre sur une surface divisée par quatre par rapport aux procédés classiques. Semi-enterrée et intégrée au cœur d'un espace vert (sa toiture est recouverte de pelouse), l'usine qui ne dégage ni bruits ni odeurs gênantes, est construite à moins de 100 mètres de la plage.

Alors qu'elle occupe une superficie de 5 100 m², la surface visible n'est que de 350 m².



L'usine souterraine est en plein centre ville le long du rivage. Des procédés complémentaires éliminent le bruit et les odeurs. Elle fonctionne avec des performances supérieures aux normes européennes de protection de l'environnement.



• L'usine de dépollution des eaux usées est installée à **Monaco dans un immeuble de bureaux** aux pieds du palais princier. Elle traite 185 000 m³ d'eaux usées sur une surface extrêmement réduite (3 000 m²). Les effluents sont ensuite rejetés à plus de 700 mètres en mer, sans risque pour la flore et le milieu marin.

Biostyr, le compact haute performance

Pour pouvoir réaliser des usines peu encombrantes, les ingénieurs du groupe Générale des Eaux ont inventé un procédé biologique totalement innovant appelé Biostyr. L'originalité : la quantité de bactéries utilisées pour neutraliser les pollutions est très supérieure à celle employée dans les procédés classiques. Autre avantage : il nécessite **des installations de traitement 10 fois moins volumineuses**. Cette technique, qui permet de produire une eau dépolluée très pure, est déjà utilisée dans des usines de dépollution des eaux à **Cergy-Pontoise, au Danemark et en Grande-Bretagne**.



L'usine de Cergy-Pontoise

BERNIERES SUIT LES *ITINERAIRES DU PATRIMOINE*

Service de la Direction du Patrimoine au sein du ministère de la Culture, l'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique et artistique de la France. Pour cela, il publie, entre autres, une série de plaquettes intitulées les *Itinéraires du Patrimoine* qui sont autant d'invitations à emprunter les chemins du patrimoine et à en découvrir toutes les richesses.

C'est dans ce cadre que B.O.N. et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie travaillent à la parution prochaine d'une plaquette consacrée à Notre-Dame de Bernières.

Edifice protégé dès la première liste de classement de 1840, cette église est non seulement remarquable par son clocher, une tour carrée et une flèche octogonale datant du XIII^{ème} siècle, mais également par la complexité de sa construction. La nef présente deux travées édifiées dès la fin du XII^{ème} siècle et trois autres au XIII^{ème}. Ses voûtes sexpartites sont certainement parmi les plus anciennes de Normandie. Le chœur a été édifié au XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Quant à lui, son rétable monumental date du XVII^{ème} siècle. L'église renferme une crucifixion du XVI^{ème} siècle, restaurée en 1818 et en 1995, ainsi que deux ex-votos marins.

Cette publication sera réalisée grâce aux



Cliché J.M.

concours financiers de la municipalité, de la DRAC et de notre association. Elle paraîtra au cours du premier semestre 1997 et sera disponible en différents points qui seront communiqués ultérieurement.

D'une grande tenue tant sur son fond que dans sa présentation, elle contribuera assurément à mieux faire connaître un élément important de notre patrimoine architectural et culturel.

J.P. Mayer

LES PUBLICATIONS DE BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires. 85 fr.
- **UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE**
Topo-guide proposant un itinéraire à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte. 25 fr.
- **CHEMINS DE RANDONNEE**
Trois topo-guides proposant chacun un circuit d'une vingtaine de km au départ de Bernières. Livret de 12 pages avec une carte couleur:
 - La vallée de la Miie
 - La vallée de la Seulles
 - Le val de la Capricieuse.unitaire 30 fr.
- **CARTES POSTALES ANCIENNES**
(reproduction noir et blanc) la série de huit 20 fr.
- **CARTES POSTALES CONTEMPORAINES**
(originales et en couleur) la série de dix 25 fr.
- **L'EGLISE DE BERNIERES**
Agrandissement d'une carte postale ancienne format 21 x 29,7 cm 20 fr.
- **"PIN'S" DE L'ASSOCIATION** 20 Fr.

*Adresser commandes et règlement (+ 10 fr.frais de port) :
195, rue Fernand Tréhet 14990 - Bernières-sur-Mer*

Chers amis,

Depuis de nombreux mois, nous savons tout l'intérêt que vous portez à Bernières Optique Nouvelle et combien vous avez su soutenir jusqu' à présent son action.

Par vos demandes et vos remarques, nous savons aussi à quel point les activités et les publications qu'elle développe vous intéressent.

Pour qu'elle puisse agir le plus efficacement possible, notre association doit être la plus représentative possible. Elle doit avoir les moyens de ses actions.

Bernières Optique Nouvelle a besoin de vous.

A D H E R E Z

Comptant sur vous, bien cordialement.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association.

NOM:.....

PRENOM.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:..... VILLE:.....

TELEPHONE :.....

demande mon adhésion à l'association Bernières Optique Nouvelle.

A : LE :

SIGNATURE :

Ci-joint règlement de ma cotisation de membre actif : 100 fr. ou 150 fr. pour un couple.

Retournez votre demande d'adhésion au siège de l'Association :
195 rue Fernand Tréhet, 14990 Bernières-sur-Mer.
Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau.

